

L'Athog'lien

BULLETIN MUNICIPAL
COMMUNE DE THUEYTS
N° 20
AVRIL 2026



L'Édito, par Pierre Chapuis

2026 a commencé par la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est un moment important de la vie communale qui permet de faire le point sur l'année écoulée et de vivre ensemble un moment de rencontre, un moment convivial entre les habitants et les élus. Cette soirée a connu un grand succès. Nombreux sont celles et ceux qui y ont participé.

Ce 1er trimestre a été aussi un moment fort de la vie municipale. Les électrices et les électeurs ont été appelés à désigner l'équipe qui assurera la gestion du village durant les 6 prochaines années. Vous découvrirez les visages des nouveaux élus dans ce numéro.

Pour autant, la vie de Thueyts ne s'est pas arrêtée.

La première tranche du chantier important de renouvellement des réseaux humides et de réfection des trottoirs de la partie « Est » de l'Avenue du Val d'Ardèche s'est poursuivie à un rythme soutenu malgré des conditions météorologiques défavorables. Nous devons remercier les entreprises pour leur efficacité. Les riverains doivent aussi être remerciés car, malgré les nuisances qui découlent normalement de ce genre de travaux, ils ont su se montrer patients et coopératifs. Cet aménagement a été terminé vers la mi-mars avec presque un mois d'avance sur le calendrier. Les plantations, les marquages et la signalisation vont être effectués dans les jours qui viennent. Le résultat est à la hauteur de nos espérances. Cette entrée de village a vraiment été améliorée.

La deuxième tranche de ces travaux débutera vers le 15 novembre 2026 pour ne pas perturber la saison estivale.

Sur le chemin des Thérons et la route de Luzet les passages de ruisseaux, endommagés par les intempéries de 2024, ont été refaits.

Le goudronnage du chemin de la Croix de Briges, lui aussi fortement détérioré par ces mêmes intempéries, a été entièrement refait.

Les travaux de l'école ont été lancés avec la consultation et le choix des entreprises (ce seront des entreprises ardéchoise et locales). Les premiers « coups de pioche » ont débuté le 7 avril 2026.

Le transformateur électrique de l'Echelle du Roi/Condamine a été installé et mis en service. Il permettra que ce quartier en développement soit correctement alimenté. Celui des quartiers Géorgie Mouleyres a été livré et sera mis en place dans les jours qui viennent. Ce sera le 4ème transformateur installé pour le renforcement du réseau depuis 2020.

Des gouttières à la chapelle Saint Roch ont obligé à refaire une partie de la toiture de cet édifice.



Les études pour la reconstruction du mur du Pont du Diable ont été lancées. C'est un chantier complexe par le fait qu'il est situé dans le site classé obligeant à l'utilisation de matériaux en pierres sèches sur une grande hauteur. Ceci impose des études de sol préalables et une technique de construction particulière pour éviter les effondrements.

La passerelle de Luzet va elle aussi faire l'objet d'une étude complète pour évaluer les travaux de sa reconstruction et trouver les financements nécessaires pour la réalisation de ces travaux.

La première convention avec Ardèche Habitat pour la construction de la future Maison des Professionnels de Santé a été signée et l'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre a été lancé. Lors de la 1ère commission d'appel d'offre, un premier choix de 3 bureaux d'architecture a été opéré parmi les 12 candidats.

De nombreuses autres réalisations verront le jour au cours du mandat. Vous en serez informés dans ces pages.

Nos agents communaux, durant cette période, ont été toujours fortement occupés, que ce soit les services techniques avec de nombreuses interventions sur le réseau d'eau et les diverses tâches quotidiennes d'entretien et de petits travaux, ou les agents administratifs qui ont dû assumer la préparation des élections et les travaux de comptabilité avec en ce début d'année la facturation de l'eau et la préparation des budgets.

Je les remercie pour leur professionnalisme et leur disponibilité.

Nous allons poursuivre, avec la Communauté de Communes, la création de la ZAD pour la zone artisanale sur le site de la carrière de la route du Prat.

Dans le même esprit nous allons coopérer pour la réhabilitation de l'ancien poulailler situé route de Luzet. Ce lieu permettra d'avoir des terrains disponibles pour l'accueil d'entreprises en complément de la zone du Prat.

Nous avons une forte demande d'installation d'artisans et de commerçants sur notre territoire. Nous devons pouvoir y répondre.

Le programme de 10 logements porté par la société ADIS, chemin de l'Echelle du Roi, doit débuter dans le courant du mois d'avril. Cela permettra d'élargir l'offre locative de notre village. Elle aussi n'est pas suffisante face à la demande.

Bien entendu nous allons continuer à être attentifs au maintien de nos 2 établissements que sont l'EHPAD « Les Vergers » et la Clinique « La Condamine ». Nous avons eu des engagements écrits. Nous veillerons à ce qu'ils soient respectés.

Nous allons terminer les chantiers en cours ou programmés et nous en avons d'autres qui vous seront présentés ou qui naitront à votre demande.

Nous restons à l'écoute de toutes et de tous.

Nous sommes toujours fortement motivés pour que notre village reste dynamique et attractif grâce à un développement permanent et maîtrisé.

Pierre Chapuis

L'Athog'lien - Bulletin municipal de la ville de Thueyts

Mairie

8 place du champ de Mars

07330 THUEYTS

Avril 2026

20e édition

Directeur de publication : Pierre Chapuis

Rédaction - Conception : Service administratif - Élus

Photos : B.Civins - T.Brun - G.Blacher - Archives municipales

Impression : ACL Imprimerie - Aubenas - 800 tirages

Dépôt légal : A parution

N°ISSN - 2971 - 3617

La nouvelle Équipe Municipale



**Pierre
CHAPUIS**
Maire



**Sandrine
MOREL**
1ere adjointe



**Bruno
TASSAN-DIN**
2e adjoint



**Josiane
VIANNET**
3e adjointe



**Michel
LASCOMBE**
*Conseiller municipal
délégué*



**Annie
CHAMBON**
*Conseillère municipale
déléguée*



**Emmanuel
VIDAL**
*Conseiller municipal
délégué*



**Cécile
GUICHARD**
*Conseillère municipale
déléguée*



**Bernard
LOURDIN**
*Conseiller municipal
délégué*



**Emmanuelle
VOLPARO**
*Conseillère municipale
déléguée*



**Bastien
DESVIDEAUX**
*Conseiller municipal
délégué*



**Patricia
PIQ**
*Conseillère municipale
déléguée*



**Jean-Luc
TESTUD**
Conseiller municipal



**Nathalie
MARTIN-GIROUD**
Conseillère municipale



**Franck
LEVEQUE**
Conseiller municipal



Pierre
CHAPUIS
MAIRE

- Membre de la commission du projet “Résidence Hypocrate”
- Conseiller communautaire

Pourquoi vous êtes vous présenté ?

Je me suis représenté pour continuer à me mettre au service des habitants de notre commune dans sa gestion et son développement et aussi pour poursuivre les actions engagées durant le mandat précédent.



Sandrine
MOREL
1ERE ADJOINTE

Pourquoi vous êtes vous présentée ?

Je me suis présentée par conviction et par attachement profond à notre commune. Ce deuxième mandat en qualité de première adjointe s'inscrit dans la continuité de mon engagement : mener à terme les projets initiés, rester à l'écoute de chacun et accompagner les évolutions de notre territoire. C'est avec sérieux et sens des responsabilités que je souhaite continuer à agir pour notre commune.

Votre endroit préféré dans la commune et pourquoi

Les belvédères de notre commune. Ces points de vue me rappellent la beauté de notre territoire et la chance que nous avons de le faire vivre ensemble.

Une petite information personnelle originale ou amusante

J'ai toujours trouvé un grand bonheur dans la compagnie de mon chien, un animal dont je suis très proche.

Votre endroit préféré dans la commune et pourquoi

Le secteur échelle du Roi/La Condamine qui me rappelle beaucoup de souvenirs de mon enfance et de ma jeunesse.

- Affaires financières
- Marchés publics
- Ressources humaines
- Culture / Médiathèque
- Présidente du SIVU de l'école du Val d'Ardèche
- Observateur du conseil municipal à l'association ESP-CLAP
- Membre de la commission du projet “Résidence Hypocrate”
- Représentant au sein de la commission d'attribution des logements sociaux
- Conseil de vie sociale de l'EPHAD

Une petite information personnelle originale ou amusante

Je recharge mes batteries par la découverte culturelle et le voyage. Un besoin essentiel qui me ressource et me permet d'aborder mon engagement local avec un regard toujours renouvelé.

Une façon, selon moi, de garder les idées larges...et de revenir avec quelques anecdotes souvent amusantes à partager !



Bruno
TASSAN-DIN
2EME ADJOINT

- Suivi des travaux et chantiers
- Relations avec Territoire d'Energie Ardèche
- Gestion des réseaux d'eau potable et assainissement
- Voirie

Pourquoi vous êtes vous présenté ?

Je me suis représenté pour continuer à faire profiter mes concitoyens de mes compétences dans divers domaines afin de poursuivre le travail commencé.

Une petite information personnelle originale ou amusante

Au printemps, j'aime revoir fleurir les arbres fruitiers

Votre endroit préféré dans la commune et pourquoi

J'aime contempler l'horizon et l'Ardèche depuis le belvédère du pont de l'Apic



Josiane
VIANNET
3EME ADJOINTE

- Affaires sociales
- Solidarités
- Réceptions et cérémonies
- Conseil administration du CCAS
- Commission des marchés hebdomadaires

Pourquoi vous êtes vous présentée ?

Je me suis présentée pour m'engager au service des habitants, portée par des valeurs de solidarité, de proximité et d'entraide.

Une petite information personnelle originale ou amusante

Entre livres et puzzles, j'aime partager des moments de détente, notamment avec mes petits-enfants.

Votre endroit préféré dans la commune et pourquoi

Mon coin préféré est la place du village, où j'aime faire le marché et profiter de la vie locale.



Michel
LASCOMBE
CONSEILLER MUNICIPAL

- Santé
- Dossiers juridique et contentieux
- Observateur du conseil municipal à l'association ESP-CLAP
- Membre de la commission du projet "Résidence Hypocrate"

Pourquoi vous êtes vous présenté ?

Je me suis représenté pour participer à la vie locale dans ce beau village, proche de celui où ma famille paternelle trouve son origine.

Une petite information personnelle originale ou amusante

Amateur de musique et surtout d'opéra

Votre endroit préféré dans la commune et pourquoi

Le centre bourg, la rue de l'Eglise, la rue Haute, la rue Mercière et la place des cocons. Ce sont des endroits calmes alors qu'ils sont si proches du centre actif du village



Annie
CHAMBON
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

- Conseillère communautaire
- Relations avec les associations
- Animations
- Tourisme
- Equipements sportifs
- Via Ferrata

Pourquoi vous êtes vous présentée ?

Je me suis présentée pour apporter mon aide et mon soutien aux projets. Etre à l'écoute des habitants de ma commune, la communication et le relationnel est important pour moi.

Une petite information personnelle originale ou amusante

Ma pratique de différentes activités sportives de plein air me permettent de "me vider la tête", je laisse le surplus au bord du chemin et il ne me reste plus que l'essentiel.

Votre endroit préféré dans la commune et pourquoi

Le Courcouçat, pour le calme et la vue sur 2 vallées.



Emmanuel
VIDAL
CONSEILLER MUNICIPAL

- Environnement
- Service des eaux
- Mobilités
- Chemin de randonnées
- Délégué titulaire au Parc Naturel Régional
- Membre de la commission du projet “Résidence Hypocrate”

Pourquoi vous êtes vous présenté ?

Je me suis présenté parce que je suis athogien et que je suis fier de mon village. J'ai grandi à Thueyts et je mesure l'importance de l'investissement de ses habitants pour maintenir un village dynamique et préserver son patrimoine. Pour moi, il est essentiel que les jeunes générations soient impliquées dans la vie locale afin que la relève soit assurée. S'engager est un acte citoyen qui fait honneur aux anciens. Ma candidature a donc été comme une évidence.

Une petite information personnelle originale ou amusante

Passion : la chasse

Traits de caractère : honnête, persévérant, respectueux

Votre endroit préféré dans la commune et pourquoi

Ranc Qualiou est mon endroit préféré pour la vue panoramique que ce lieu offre sur la commune.



Cécile
GUICHARD
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

- Suivi des dossiers relatifs au cimetière et opérations funéraires
- Référente Conseil Municipal des Jeunes
- Conseil administration du CCAS
- Déléguée suppléante au SIVU de l'école du Val d'Ardèche

Pourquoi vous êtes vous présentée ?

Je me suis présentée pour m'investir activement dans la vie du village et apporter mon soutien à l'équipe en place.

Une petite information personnelle originale ou amusante

Le Prat est mon endroit préféré : j'ai eu un vrai coup de cœur en arrivant à Thueyts, et la vue depuis le relais du Prat sur le village est tout simplement magnifique.

Votre endroit préféré dans la commune et pourquoi

J'adore me balader en montagne et chercher des champignons. C'est mon petit moment à moi pour déconnecter et faire le vide.



Bernard
LOURDIN
CONSEILLER MUNICIPAL

- Gestion des locations communales
- Sécurité
- Signalétique
- Délégué suppléant au Parc Naturel Régional

Pourquoi vous êtes vous présenté ?

Il y a 45 ans que je participe à la vie associative de Thueyts aujourd'hui je veux m'impliquer autrement.



Emmanuelle
VOLPARO
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

- Affaires scolaires
- Petite enfance
- Jeunesse
- Conseil administration du CCAS
- Déléguée titulaire au SIVU de l'école du Val d'Ardèche

Pourquoi vous êtes vous présentée ?

Je me suis présentée par attachement profond à THUEYTS et par envie de m'investir concrètement pour son avenir. J'aime contribuer à la vie de notre commune, être à l'écoute des habitants et participer à des projets qui améliorent le quotidien de tous. Ce deuxième mandat est pour moi l'occasion de poursuivre cet engagement avec encore plus d'expérience et d'énergie.

Une petite information personnelle originale ou amusante

Passions : Trail, randonnées, vélo, moto, bricolage

Caractère : Impatient, Tolérant, on me dit que je veux toujours avoir raison mais je sais reconnaître mes torts

Votre endroit préféré dans la commune et pourquoi

La place du village pour rencontrer les gens et échanger ou la Croix de Chaumiène pour être seul

Une petite information personnelle originale ou amusante

Assistante maternelle et maman de trois garçons, j'ai l'habitude des journées bien remplies! Entre énergie débordante et organisation, rien ne me fait peur. Et pour me ressourcer, j'aime marcher dans notre belle commune et partager de bons moments simples entre amis.

Votre endroit préféré dans la commune et pourquoi

Mon endroit préféré reste sans hésitation le Pont du Diable. C'est un lieu emblématique, à la fois sauvage et apaisant, qui reflète parfaitement la beauté de notre territoire. J'aime m'y rendre pour me ressourcer et me rappeler la chance que nous avons de vivre ici.



Bastien
DESVIDEAUX
CONSEILLER MUNICIPAL

- Suivi de la communication
- Numérique
- Site internet
- Réseaux sociaux
- Référent Conseil Municipal des Jeunes

Pourquoi vous êtes vous présenté ?

Je me suis présenté car j'ai à cœur de m'investir pour ma commune et de contribuer, de manière simple et concrète, au quotidien de nos habitants et à la vie de notre village.



Patricia
VACHER
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

- Commission des marchés hebdomadaires
- Conseil administration du CCAS
- Déléguée suppléante au SIVU de l'école du Val d'Ardèche

Pourquoi vous êtes vous présentée ?

Proximité des habitants, travail en équipe, voir aboutir des projets

Une petite information personnelle originale ou amusante

Je me suis engagé pendant quatre ans au conseil municipal des jeunes, une expérience enrichissante qui m'a permis de découvrir le fonctionnement de la vie municipale, de porter des projets concrets et de m'impliquer activement au service de ma commune.

Votre endroit préféré dans la commune et pourquoi

J'aime surtout le Pont du Diable car c'est là que j'ai passé les meilleurs moments avec mes amis, au bord de l'eau...

Une petite information personnelle originale ou amusante

Gourmandise : L'Ardéchoise, et
Allez les Verts !!

Votre endroit préféré dans la commune et pourquoi

Le City pour le Basket !

Le Conseil Municipal des Jeunes

Chers jeunes citoyens,

Nous sommes ravis de vous annoncer l'ouverture des candidatures pour rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

Cette initiative, qui a déjà permis à de nombreux jeunes de s'impliquer dans la vie de notre commune, est de retour et nous avons besoin de vous !

Cette initiative vise à donner une voix aux jeunes de notre commune et à les impliquer activement dans la vie locale.

C'est une occasion unique de faire entendre vos idées, de défendre vos projets et de contribuer à l'amélioration de notre environnement.

Nous encourageons tous les jeunes à s'impliquer dans cette belle aventure démocratique. Votre engagement est essentiel pour faire avancer les idées qui vous tiennent à cœur !

Ensemble, faisons de ce 3ème mandat une réussite !

Le C.M.J , à quoi ça sert ?

Le CMJ permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale.

Les jeunes conseillers sont les représentants de tous les jeunes du village, ils consultent et tiennent compte des envies et attentes de la jeunesse, et la représentent auprès de la Mairie.

Combien de temps dure mon engagement ?

Le CMJ est établi pour 2 ans renouvelables.

Le CMJ permet aux jeunes de participer activement à la vie de la commune et de proposer des manifestations, des idées, des projets concrets.

Apprendre et pratiquer le civisme et la citoyenneté. Découvrir le fonctionnement des institutions municipales, départementales, nationales et européennes.

Qui fait partie du CMJ ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est composé d'élus, âgés de 10 à 18 ans, habitant la commune et ayant reçu l'accord de leur représentant légal.



Si tu habites Thueyts, que tu as entre 10 et 18 ans et que tu veux t'investir et participer à la vie de ta commune, être porteur de projets et d'idées pour le développement municipal et représenter les autres jeunes de la commune, alors rejoins-nous. Tu feras partie d'un groupe composé de garçons et filles. Bien sûr, des adultes sont également présents.

Fais toi connaître par mail (mairie@thueyts.fr)
ou en te présentant à la mairie, ou en le signalant
à un copain déjà membre du CMJ
N'oublie pas de laisser tes coordonnées !

Tu seras invité, d'ici quelques semaines, à une réunion avec les élus, avec nous, les anciens du CMJ, et tous les jeunes intéressés comme toi afin de vous présenter dans le détail le projet et de répondre à toutes les questions que tu te poses.



Compte rendu des derniers conseils municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2026

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- AVIPUR : remplacement extracteur VMC Villa Marie
Montant : 1635,00 € HT
- Atelier du Couzing : remplacement fenêtre de toit Maison Coutil – Montant : 3290,70 €
- EUROVIA : mise à niveau chambres de tirages Orange rue de Georgie – Montant : 960,00 € HT
- CASAL SPORT : achat de 2 tables de ping-pong (et accessoires) pour la salle de gym – Montant : 1641,30 € HT

D2026/001 : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Autorisation d'engager de nouvelles dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026, dans la limite réglementaire de 25 % des dépenses réelles d'investissement de l'année 2025, soit un montant maximum de 465 046,25 €.

D2026/002 : BUDGET DU SERVICE DES EAUX

Autorisation d'engager de nouvelles dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026, dans la limite réglementaire de 25 % des dépenses réelles d'investissement de l'année 2025, soit un montant maximum de 173 659,66 €.

D2026/003 : REMISES GRACIEUSES SUR FACTURES D'EAU 2026

Le conseil municipal accorde des remises gracieuses sur leurs factures d'eau 2026 à deux abonnés victimes d'une surconsommation en 2025 en raison de fuites sur des appareils sanitaires.

D2026/004 : RÉNOVATION/EXTENSION ÉCOLE PUBLIQUE : ATTRIBUTION DES MARCHÉS

- I- Lot n°1 Terrassement-VRD-Gros œuvre : Entreprise LAVILLE 07200 AUBENAS ; Montant : 98 845,58 € HT
 - Lot n°2 Façades : Entreprise FAÇADES AZ 07200 ST DIDIER SOUS AUBENAS ; Montant : 11 597,63 € HT
 - Lot n°3 Charpente-couverture : Entreprise LB-BTP 07210 ALISSAS ; Montant : 25 127,29 € HT
 - Lot n°4 Étanchéité : Entreprise BROUCHIER 07150 VAGNAS ; Montant : 14 880,13 € HT
 - Lot n°5 Carrelage-Sols souples-Faïences : Entreprise YAMAN MT CERAMICS 07200 AUBENAS – Montant : 39 834,99 € HT
 - Lot n°6 Isolation-Cloison-Faux plafonds-Peinture : Entreprise LAVILLE 07200 AUBENAS – Montant : 68 502,70 € HT
 - Lot n°7 Menuiseries intérieures bois : Entreprise INSTABOIS 07170 LAVILLEDIEU ; Montant : 46 637,34 € HT
 - Lot n°8 Menuiseries extérieures-Aluminium-Ferronnerie : Entreprise CMV 07200 AUBENAS – Montant : 99 040,20 € HT
 - Lot n°9 Plomberie sanitaires chauffage : Entreprise ESTEVE FRÈRES 07200 LABEGUDE – Montant : 61 265,00 € HT
 - Lot n°10 Électricité : Entreprise ROBERT 07200 UCEL
Montant : 50 974,00 € HT
 - Lot n°11 Désamiantage : Entreprise ISOLEA 13150 TARASCON ; Montant : 17 419,34 € HT
- Montant total des lots : 534 124,20 € HT

D2026/005 : RECONSTRUCTION DU MUR DU SITE DU PONT DU DIABLE

Approbation de l'avant-projet établi par le cabinet Rhône Cévennes Ingénierie pour la réparation des dégâts d'orage d'octobre 2024 (subventions Etat, Région et Département).
Montant estimé du coût des travaux : 100 000 € HT

D2026/006 : PROJET « RÉSIDENCE HYPOCRATE » : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE ET PROMESSE DE CESSION FONCIÈRE AVEC ARDÈCHE HABITAT

Autorisation de signature d'une convention pour fixer les conditions de mise en œuvre du projet de construction sur le site de la Condamine, par Ardèche Habitat, d'environ 600 m² de locaux destinés à accueillir les professionnels de santé de l'ESP CLAP (équipe de soins primaires coordonnée localement auprès du patient), qui seront propriété de la Commune, ainsi que la construction de 12 à 14 logements à caractère social et la création de 4 lots à bâtir, propriétés d'Ardèche Habitat.

D2026/007 : PROJET « RÉSIDENCE HYPOCRATE » : DÉSIGNATION DES ÉLUS MEMBRES DE LA COMMISSION DES MARCHÉS DU GROUPEMENT

Membres titulaires : Pierre CHAPUIS, Michel LASCOMBE
Membres suppléants : Sandrine MOREL, Emmanuel VIDAL

D2026/008 : SYNDICAT TERRITOIRE D'ÉNERGIE DE L'ARDÈCHE (EX SDE 07)

Adhésion de la Commune à la compétence « Maîtrise de la demande d'énergie et conseil en énergie partagés » permettant de bénéficier de services de la part du syndicat départemental : appui technique, études énergétiques, conseil pour la gestion des consommations, assistance pour les projets d'investissement (photovoltaïque, chaufferies bois...), gestion des certificats d'énergie...

D2026/009 : MISE EN VENTE DE PARCELLES COMMUNALES – LES ROUVIÈRES

Autorisation de mise en vente des parcelles E 678, E 679, E1500, E 1508, E 1513 et E 1513 ; Prix minimum 12500 € ; priorité aux propriétaires mitoyens, à l'achat pour désenclavement d'une parcelle agricole. Offre à déposer en mairie jusqu'au 10 mars 2026.

D2026/010 : INCORPORATION BIEN SANS MAÎTRE

Suite à l'affichage pendant 6 mois de l'arrêté portant présomption d'un bien vacant et sans maître, le conseil municipal approuve l'incorporation de la parcelle cadastrée F 208, lieudit les Eymards, dans le domaine privé communal.

D2026/011 : INCORPORATION BIEN SANS MAÎTRE

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet, porté par la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, de création d'une ZAD de 6,5 hectares sur le secteur des carrières en fin d'exploitation, permettant d'instaurer un droit de préemption en vue de la réalisation d'une Zone d'Activités Économiques.

D2026/012 : PERSONNEL COMMUNAL : VALIDATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Au 01/01/2026, la commune dispose de 10 postes de fonctionnaires territoriaux (2 de catégorie B, 8 de catégorie C dont 1 vacant) et de 3 emplois contractuels (CDD), représentant un total de 364,5 heures de travail hebdomadaire effectif.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2026

D2026/013 AUTORISATION DE VENTE DE LA PARCELLE F 1037 LES ROMPUDES À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS

Vente à la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans de la parcelle communale F 1037, d'une superficie de 7 880 m², au prix de 2 300 €, dans le cadre du projet communautaire de création d'une Zone d'Aménagement Différé.

Délibération qui annule et remplace la délibération du 18 décembre 2025.

La Médiathèque du Val d'Ardèche

Retours en textes ou en images sur des temps forts



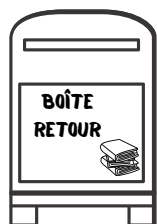
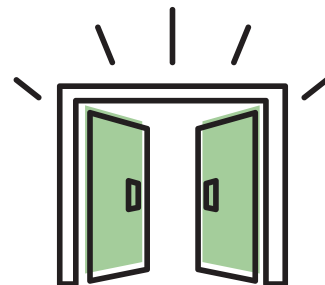
Pour la cinquième année consécutive, nous avons participé à la manifestation nationale des **Nuits de la lecture**. Au cours de la scène ouverte, des volontaires : abonnés ou bénévoles, ont pu partager une vingtaine de textes sur le thème « des villes et campagnes » dans une ambiance détendue et conviviale. **Nous comptons sur vous l'année prochaine pour la sixième édition !**

Le deuxième festival « Un livre un Film » organisé en collaboration avec la Maison de l'Image a trouvé son rythme de croisière lors du **week-end culturel, fin janvier/début février**. Six films récents suivis d'échanges nourris et intéressants ont été proposés au public. **La partie conviviale fut aussi très appréciée** : le repas « aligot saucisse » partagé le samedi et un brunch-goûter offert aux enfants lors de l'animation pour le jeune public. **À vos agendas pour le prochain rendez-vous en 2027 !**



Les nouveaux horaires

La Médiathèque est ouverte au public les lundis de 16h à 18h, les mercredis de 10h à 12h et de 16h à 18h, les vendredis de 10h à 12h et les samedis de 10h à 12h, pour rendre ou emprunter des documents mais aussi pour consulter ou lire sur place, échanger... **N'oubliez pas la nouvelle plage du mercredi matin de 10h à 12h** avec les enfants (ou pas!)



La boîte retour

Pour rappel : une boîte retour des documents **est accessible en dehors des heures d'ouverture** à l'extérieur de la médiathèque, à gauche de l'entrée. Pensez-y !

Le concours de marque-pages



Le jury du concours marque-pages de la Médiathèque, composé de représentants d'associations Athogiennes, du Conseil Municipal des Jeunes, de la Commune et de la Médiathèque, **s'est réuni le 14 janvier** pour examiner les 33 propositions anonymes recueillies depuis l'appel à participation fin 2025. Deux modèles ont été retenus : un "adulte" et un "jeunesse". **Vous les trouverez très prochainement à la Médiathèque.**



Nos prochains évènements : notez les dates !

Mai

Du 04 mai au 10 juin (pendant les heures d'ouverture au public) : expo-jeu, enquête interactive "Qui a refroidi Lemaure ?"

Du 11 mai au 25 mai (pendant les heures d'ouverture au public) : exposition de l'Atelier de Mathilde, œuvres sur bois

Mercredi 20 mai (à 10h) : L'heure des tout-petits

Jedi 21 mai (à 20h) : Soirée scrabble

Mercredi 27 mai (de 16h à 19h) : Après-midi jeux de société

Vendredi 29 mai : Séance "un livre un film", L'étranger de François OZON, d'après Albert CAMUS, en collaboration avec la Maison de l'Image à la Vesprade

Juin

Mercredi 17 juin (à 10h) : L'heure des tout-petits

Mercredi 17 juin : Fête de la musique à la Médiathèque

Jedi 18 juin (à 20h) : Soirée scrabble

Juillet

Exposition (pendant les heures d'ouverture au public)

Partir en livre : animations jeunes

Mercredi 8 juillet (à 10h) : L'heure des tout-petits

Mercredi 8 juillet (à 20h) : Soirée scrabble

Les Vendredis du Château : 10/07 concert de l'Harmonie des Pays Aubenas-Vals

Les Vendredis du Château : 17/07 concert du groupe La Belle époque Swing Jazz

Les Vendredis du Château : 24/07 concert du groupe Eyes



Tribune d'expression libre

Expression de la liste "Concordance Thueyts"

Chères Athogiennes, Chers Athogiens,

Le 15 mars dernier, vous vous êtes exprimés. Avec 55.97 % des suffrages exprimés, vous avez choisi de renouveler votre confiance à la liste Concordance Thueyts, conduite par Pierre Chapuis. C'est un honneur, et nous le recevons avec fierté autant qu'avec humilité.

À celles et ceux qui ont voté pour nous : merci. Votre confiance est notre force, et nous ferons tout pour la mériter chaque jour de ce mandat.

Une victoire qui n'appartient à personne – une responsabilité qui appartient à tous.

Mais permettez-nous d'aller plus loin. Car si le suffrage universel désigne une majorité, il ne divise pas une commune. Les 44.03 % d'Athogiens qui ont fait un autre choix ne sont pas nos adversaires. Ils aiment Thueyts autant que nous. Et à ce titre, ils ont toute leur place dans la vie de notre village et dans les décisions qui le façonnent.

Nous le disons clairement et sans ambiguïté : nous associerons l'ensemble des Athogiens à notre démarche.

Continuer et innover

Ce nouveau mandat sera celui de la continuité et du renouveau. Nous poursuivrons avec détermination les projets engagés, ceux que vous attendez et qui façonnent l'avenir de notre commune. Mais nous porterons également de nouveaux projets, pensés pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain : un développement équilibré, respectueux de notre cadre de vie, de notre environnement et du bien-être de tous nos habitants.

Notre ambition est simple et claire : faire de Thueyts un village toujours plus attractif, où il fait bon vivre ensemble. Un village vivant, avec des services de proximité accessibles à tous, une vie sociale riche, un tissu associatif dynamique et une offre culturelle qui rassemble les générations.

Notre méthode : l'écoute, le dialogue, la concertation et la transparence

Nous avons toujours cru que les meilleures décisions sont celles qui se construisent ensemble. Aussi, chaque choix que nous ferons au cours de ce mandat reposera sur quatre piliers fondamentaux : l'écoute, le dialogue, la concertation et la transparence.

Ensemble, continuons à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre, aujourd'hui et pour les générations futures.

Expression des élus "Thueyts ensemble pour Demain"

Quand 44% = 0

Le 15 mars, les Athogiens ont vécu un moment démocratique comme dans 124 villages ardéchois, où les électeurs avaient le choix entre plusieurs listes. C'est une preuve que notre village aspire à plus de participation, de transparence. Certains ne l'ont pas compris et ont préféré répandre des calomnies. Aussi, une main courante a-t-elle été déposée à la gendarmerie pour suite à donner.

Pour autant. Nous remercions bien sincèrement les 44% d'Athogiens qui nous ont apporté leur voix pour que ça change ! Votre confiance est un message fort en faveur d'une démocratie locale plus affirmée.

Bien malheureusement, ce ne sera pas le cas. Les premières décisions donnent le ton : notre liste n'aura aucun adjoint, aucun conseiller avec une délégation, aucun membre d'une commission locale.

Vous le comprenez, au sein des instances locales, nous ne représentons donc plus rien, et avec nous les 44% d'Athogiens qui nous ont fait confiance. Ce n'est vraiment pas la conception que nous avons d'une démocratie locale apaisée et tournée vers l'avenir.

C'est regrettable de constater que notre village se divise, car ces divisions fragilisent le lien entre habitants et compliquent la mise en place d'initiatives collectives pourtant nécessaires à son dynamisme.

Liste "Thueyts, ensemble pour demain"

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Organisées par la Mairie et la Médiathèque

Mai

Du 04 mai au 10 juin

(pendant les heures d'ouverture au public) :
expo-jeu, enquête interactive "Qui a refroidi Lemaure ?"

Du 11 mai au 25 mai

(pendant les heures d'ouverture au public) :
exposition de l'Atelier de Mathilde, œuvres sur bois

Mercredi 20 mai

(à 10h) : L'heure des tout-petits

Jeudi 21 mai

(à 20h) : Soirée scrabble

Mercredi 27 mai

(de 16h à 19h) : Après-midi jeux de société

Vendredi 29 mai :

Séance "un livre un film", L'étranger de François OZON, d'après Albert CAMUS,
en collaboration avec la Maison de l'Image à la Vesprade

Juin

Mercredi 17 juin (à 10h) :

L'heure des tout-petits

Mercredi 17 juin :

Fête de la musique à la Médiathèque

Jeudi 18 juin (à 20h) :

Soirée scrabble

Juillet

Exposition (pendant les heures d'ouverture au public)

Partir en livre : animations jeunesse

Mercredi 8 juillet (à 10h) :

L'heure des tout-petits

Mercredi 8 juillet (à 20h) :

Soirée scrabble

Les Vendredis du Château : 10/07

concert de l'Harmonie des Pays Aubenas-Vals

Les Vendredis du Château : 17/07

concert du groupe La Belle époque Swing Jazz

Les Vendredis du Château : 24/07

concert du groupe Eyes

Août

Du 03 août au 03 septembre

Exposition de Jean-Marie Gogué (pendant les heures d'ouverture au public)

Mercredi 12 août

(à 10h) : L'heure des tout-petits

Mercredi 12 août

(à 20h) : Soirée scrabble

Les Vendredis du Château : 07/08

concert du groupe Celtic Colors

Les Vendredis du Château : 14/08

cinéma sous les étoiles

Les Vendredis du Château : 21/08

théâtre et humour par la Compagnie Les Affamés